

Édito

Le Réseau Addictions 28 et ses structures membres prennent en charge des patients et couvrent l'ensemble des addictions et pathologies associées. La dépendance à l'alcool concerne 2 millions de personnes en France et représente la 2nde cause de mortalité évitable avec 50 000 décès (BEH juillet 2015). Seules 5% des personnes concernées sont prises en charge. Avec la publication de l'étude « L'alcool, une des toutes premières causes d'hospitalisation en France », par l'Institut de Veille Sanitaire en juillet dernier, nous avons voulu vous proposer une newsletter présentant un focus sur cette addiction. Dans le département d'Eure et Loir, toutes les structures membres du Réseau Addictions 28 peuvent prendre en charge les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'alcool. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site www.reseau-addictions28.fr, ainsi que toutes les informations contenues dans cette lettre.

ZOOM sur le Réseau

Le Réseau Addictions 28 élargit son champ de formation. A partir du mois de novembre 2015, une formation sera proposée aux médecins généralistes sur « Le sevrage d'alcool en médecine générale » (cf. programme ci-dessous).

Les mouvements d'entraide ou associations qui viennent en aide aux personnes ayant un problème avec l'alcool sont réparties sur le département. Il est important d'orienter et d'informer les patients de leur existence et de ce qu'elles peuvent leur apporter.

Alcool Assistance : www.alcoolassistance.net
 Chartres : ☎ 06 72 95 64 58
 Dreux : ☎ 02 37 46 49 70
 Nogent le Rotrou : ☎ 02 37 49 74 56
 ☎ 06 31 44 31 61

Mouvement Vie Libre : www.vielibre.org
 Chartres : ☎ 02 37 36 46 16
 Châteaudun : ☎ 02 37 45 59 66
 Cloyes sur le Loir : ☎ 06 36 97 77 62
 Nogent le Rotrou : ☎ 06 21 04 11 21

Alcooliques Anonymes : www.alcooliques-anonymes.fr
 Chartres - Dreux : ☎ 09 69 39 40 20

AL ANON (entourage) : www.al-anon.alateen.fr
 Chartres : ☎ 02 37 99 63 55
 Dreux : ☎ 02 37 36 77 39

FORMATIONS

Renseignements et inscriptions sur www.reseau-addictions28.fr ou au 02 37 30 36 12

🔗 « Le sevrage d'alcool en médecine générale »

Public : Médecins généralistes
Objectifs : Savoir conduire un sevrage en ambulatoire
 Connaître les contre-indications du sevrage en ambulatoire
 Savoir orienter si besoin
Programme : Repérer un patient ayant un trouble de la consommation d'alcool
 Accompagner le patient alcoolodépendant
 Définir les objectifs de l'accompagnement
 Indications et contre-indications au sevrage ambulatoire
 Accompagner le patient en sevrage ambulatoire / Principales complications du sevrage
 Les médicaments d'aide au maintien de l'abstinence et à la réduction des consommations.

🔗 « Accompagnement à l'arrêt du tabac »

Public : Pharmaciens et médecins généralistes
Objectif : Acquérir les connaissances et les compétences afin de prendre en charge les patients fumeurs.

🔗 « Les traitements de substitution aux opiacés (TSO) »

Public : Pharmaciens et préparateurs en pharmacie
Objectif : Acquérir les connaissances et compétences afin de mieux accompagner en officine (délivrance MSO, gestion des ordonnances multiples, mésusage TSO, prise en charge journalière)

ZOOM SUR ...

L'alcool, une des toutes premières causes d'hospitalisation en France

L'étude publiée le 7 juillet dernier par l'InVS montre que l'alcool induit plus de 580 000 cas d'hospitalisation.

Différents points y sont soulevés : une prise en charge insuffisante ; l'essentiel des coûts hospitaliers sont dus aux complications de l'alcool (il y a cinq fois plus de patients hospitalisés pour des complications que pour la seule dépendance à l'alcool) ; un travail de prévention à améliorer ; les chiffres sous-estimés.

http://www.invs.sante.fr/beh/2015/24-25/2015_24-25_1.html

Journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale du 9 septembre

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale, le 9 septembre, l'Inpes et la Miledca présentent les résultats d'une enquête sur les connaissances et la perception des risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Cette étude s'est déroulée du 25 au 27 juin 2015 et a interrogé 1 005 personnes âgées de 15 ans et plus. Ils rappellent également les outils de prévention avec le pictogramme : grossesse = zéro alcool.

Retrouvez le communiqué de presse : <http://www.inpes.sante.fr/70000/cp/15/cp152908-alcool-grossesse-risque.asp>

Lecture sur l'actu : <http://www.federationaddiction.fr/journee-mondiale-de-sensibilisation-au-syndrome-dalcoholisation-foetale/>

<http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2015/051-syndrome-alcoholisation-foetale.asp>

On a lu pour vous...

Bénéfices de la réduction d'alcool ou consommation contrôlée dans le traitement de la dépendance à l'alcool ?

Depuis de nombreuses années, le traitement de la dépendance à l'alcool consistait en un sevrage total de la consommation d'alcool pour le patient. En 2010, la réduction de consommation de l'alcool apparaissait comme l'un des objectifs dans les recommandations européennes 2010 de l'European Medical Agency¹. Plusieurs études^{2,3,4} font la comparaison des deux stratégies de traitements.

L'une d'elle, l'étude UKATT, étude multi-centrique randomisée contrôlée traitement alcoolodépendance à 3 mois et 12 mois, présente des résultats pour le traitement avec abstinence et non-abstinence.

Les résultats sont également dépendants de la motivation du patient, la non-abstinence fonctionne dans le cas où le patient est acteur de son traitement car il a choisi cette voie.

La recommandation actuelle est d'être à l'écoute des souhaits du patient. Si celui-ci ne se sent pas prêt pour le sevrage à l'alcool, la réduction de sa consommation peut être une première étape, et inversement avoir pour objectif le sevrage à l'alcool, peut aider un patient à contrôler sa consommation.

Nous vous proposons la lecture de deux présentations faites par deux professionnels addictologues :

Dr Brousse (CHU Clermont Ferrand) répond à la question « Quels sont les bénéfices de la réduction de consommation et de l'abstinence ? » en faisant la synthèse de plusieurs études.

(En ligne : http://www.sfalcoologie.asso.fr/download/SFA2012mars_Brousse.pdf)

Dr Trojak présente également une synthèse de plusieurs études pour répondre à la problématique : « La consommation contrôlée d'alcool est-elle un objectif durable ? »

(En ligne : <http://www.loraddict.org/espace-documentaire/category/10-jade-2013.html>)

Sa conclusion est l'amélioration de la prise en charge du patient quelle que soit la durée de la consommation contrôlée.

Dans les deux cas, il y a un bénéfice sur la santé du patient car il gagne des années d'espérance de vie en réduisant ou supprimant des jours de consommation excessive.

Lors du congrès 2015 de la SFA⁵, une conférence avait pour thème : « **Comment les nouveaux paradigmes en alcoologie influencent-ils la dynamique des mouvements d'entraide ?** » Historiquement, les mouvements d'entraide ont toujours mis en avant l'abstinence d'alcool, avec pour objectif l'amélioration de qualité de vie du malade. Cet objectif reste inchangé, mais les mouvements d'entraide doivent prendre davantage en compte la demande d'actions moins restrictives des malades et s'adapter à leurs choix. La coopération des professionnels de santé et des mouvements d'entraide, dans le respect des compétences de chacun reste indispensable dans la prise en charge et l'accompagnement d'un patient.

Dans la revue de la SFA⁶ de juin 2015 le Dr Michel CRAPLET, alcoologue, expose dans son article l'importance de l'Histoire pour comprendre comment les discours passent de la proposition d'une abstinence totale et définitive à la proposition de réduction de la consommation d'alcool. L'ensemble de son texte montre qu'il s'agit « d'une polémique sur un soi-disant changement de paradigme ». Pour l'illustrer, nous avons retenu quelques extraits : « [...] Il n'est pas question de faire de l'abstinence une idéologie ni même un but, mais un outil pour aller mieux. [...] Il est une erreur de parler d'abstinence totale et définitive ; il s'agit plutôt de proposer au patient de faire l'expérience d'une abstinence pendant un temps et au patient ensuite de voir s'il veut la poursuivre au vu des bénéfices obtenus [...] ».

C'est pourquoi plutôt que de répandre l'idée qu'il est possible d'échapper à l'abstinence, il vaudrait mieux insister sur l'importance de laisser tranquille ceux qui ne veulent pas boire d'alcool : « *Plutôt que de mal parler de l'abstinence, il faudrait parler mieux de la consommation d'alcool* ».

Sources :

(1) European Medicines Agency. **Guideline on the development of medicinal products for the treatment of alcohol dependence**. Londres : European Medicines Agency, 2010, 17 p.

(2) AUBIN H.J., DAEPPEN J.B. **Emerging pharmacotherapies for alcohol dependence: a systematic review focusing on reduction in consumption**. Drug

(3) HEATHER N., ADAMSON S.J., RAISTRICK D., et al. **Initial preference for drinking goal in the treatment of alcohol problems : I. Baseline differences between abstinence and non-abstinence groups**. *Alcohol Alcohol* 2010, vol. 2, n°45, pp. 128-35

(4) MADIOU J.-P. **Dépendance à l'alcool : un nouveau traitement pour les patients**. *Le Courrier des addictions*, 04-05-06/2015, vol. 17, supp. n°2, pp. 7-10 and alcohol dependence 01/11/2013, vol. 1, n°133, pp. 15-29

(5) Les Journées de la SFA. **Résumés des communications**. *Alcoologie et addictologie*, 06/2015, tome 37, n°2, pp. 175-183

(6) CRAPLET M. « Vraies et fausses révolutions en alcoologie. I – L'alcoologie du XXème siècle. » *Alcoologie et addictologie*, 06/2015, Tome 37, N°2, pp. 149-156 et « Vraies et fausses révolutions en alcoologie II - l'alcoologie au risque du modernisme. *Alcoologie et addictologie*, 06/2015, Tome 37, N°3, pp. 253-259

DOCUMENTATION

Sélection du centre de documentation sur la prise en charge des personnes en difficulté avec l'alcool :

Lectures :

L'alcool, une des toutes premières causes d'hospitalisation en France - F. PAILLE

(article)

Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire, 2015, n°24-25

En ligne : <http://www.invs.sante.fr/beh/2015/24-25/index.html>

La consommation d'alcool en France en 2014 - INPES (dossier)

Évolutions n°32, 04/2015

Dossier Alcool et professionnels de santé : outils pour en parler et repérer - INPES, 2013

<http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/alcool/professionnels-sante.asp>

Prévention de l'alcool pendant la grossesse - INPES, 2013

<http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/alcool/prevention-grossesse.asp>

Outils pour la pratique :

Alcool et médecine générale : Recommandations cliniques pour le repérage précoce et les interventions brèves - ANDERSON Peter,

GUAL Antoni, COLOM Joan

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé, 2008, 141 p.

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detailTPSP.asp?numfiche=1146&order=undefined>

Alcool : Outil d'éducation du patient destiné aux professionnels de santé - INPES

Collection Ouvrons le dialogue

Dossier (1 guide médecin et 2 livrets patients)

<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detailTPSP.asp?numfiche=591&order=undefined>



Le centre de documentation du CESEL diffuse gratuitement des brochures et des affiches.

Pour toute commande, adressez-vous à Marie-Astrid BLANCHARD, documentaliste
marie-astrid.blanchard@cesel.org

Agenda

15 Décembre 2015 matin, à Chartres :

1/2 journée d'échange de pratique sur le mésusage médicamenteux de 9h à 13h

19 janvier 2016, à Sours (28) :

Journée départementale MILDECA : Prévention des addictions par le développement des « compétences psychosociales » à destination des professionnels médico-psycho-socio-éducatifs et bénévoles

23, 24, 25 mars 2016, à Paris :

Colloque Société Française d'Alcoologie (alcool et grossesse, jeunes et addictions, baclofène)

1, 2 et 3 juin 2016, à Paris :

10^{ème} Congrès International d'addictologie de l'ALBATROS- CERTA « Les addictions au carrefour des connaissances »

9 et 10 juin 2016, à Marseille :

6^{ème} Rencontre Nationale de la Fédération Addictions autour du thème « Parler, Faire, Transmettre »

Comité de lecture et de réalisation : Michèle AMORFINI, Marie-Astrid BLANCHARD, Jean-Pierre LE GUEVEL, Myriam NEULLAS, Gérard NAOURI, Emilie PICHOT, Marie-Christine SAUVAGE.

Directeur de publication : Dr François MARTIN

Réseau Addictions 28

CESEL - Hôtel Dieu

34 rue du Dr Maunoury - 28018 CHARTRES

Tél : 02 37 30 36 12 - **Fax :** 02 37 30 32 64

Mail : contact@reseau-addictions28.fr

Site : www.reseau-addictions28.fr

**Vous recherchez un accompagnement en addictologie ?
Consultez le site Internet du Réseau au www.reseau-addictions28.fr**